

# Mémoire des avis des Personnes Publiques Associées (Etat, Autorité Environnementale et Région)

## Plan Climat Air Energie Territorial / Plan D'actions Qualité De L'air De Cholet Agglomération

---

### ❖ Preamble

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), défini par l'article L. 222-26 du Code de l'Environnement et précisé aux articles R. 229-51 à R.221-56, constitue le cadre stratégique de la politique énergétique et climatique de la collectivité. Il s'inscrit dans une démarche de développement durable visant à lutter contre le changement climatique et à adapter le territoire à ses effets. Ce plan est révisé tous les six ans.

Le projet de PCAET/PAQA de Cholet Agglomération a été arrêté par le Conseil Communautaire le 22 avril 2025, puis transmis pour avis au Conseil Régional des Pays de la Loire et à la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) le 25 avril 2025 et au préfet de Région Pays de la Loire le 14 mai 2025.

### ❖ **Avis des Personnes Publiques Associées**

Le présent document a pour objectif de recenser les demandes de compléments et les observations formulées par les Personnes Publiques Associées dans le cadre du projet de PCAET de Cholet Agglomération. Il s'appuie dans un premier temps sur les remarques de la Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire. Il est ensuite complété par les remarques du préfet de Région, adressées dans l'analyse technique détaillée de la DREAL. Les remarques sont présentées sous forme de tableau, en vue d'une analyse et d'une réponse à apporter dans les prochaines étapes du processus.

- ❖ La **Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire** a rendu un **avis favorable** sur le projet PCAET. Elle salue la qualité du PCAET de Cholet Agglomération, qu'elle juge en cohérence avec les priorités régionales en matière de transition énergétique, mobilité durable, agriculture responsable et adaptation au changement climatique. Elle souligne les objectifs ambitieux du plan, notamment en matière de rénovation énergétique, de développement des énergies renouvelables et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elle encourage également le renforcement de certains leviers, tels que l'implication des entreprises, le développement des motorisations alternatives, l'évolution des pratiques agricoles et la valorisation des filières locales. L'avis reçu le 17 juillet 2025 est joint en annexe 1 du présent mémoire.
- ❖ La **MRAe des Pays de la Loire** a informé qu'elle n'avait pas pu examiner le PCAET, dans le délai imparti de trois mois, en raison de moyens insuffisants. Par conséquent, aucun avis n'a été émis à l'échéance, ce qui vaut **avis favorable tacite**. L'avis reçu le 22 août 2025 est joint en annexe 2 du présent mémoire.
- ❖ Le **préfet de la Région Pays de la Loire / DREAL** a rendu un **avis favorable**. Il salue l'aboutissement du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Cholet Agglomération, qu'il considère comme un levier essentiel pour engager le territoire dans la transition écologique. Il souligne la qualité du diagnostic réalisé, qui met en évidence les enjeux spécifiques du territoire, notamment en

matière d'émissions de gaz à effet de serre, de consommation d'énergie et de qualité de l'air. Les objectifs stratégiques du plan sont jugés cohérents avec les orientations nationales et régionales, et le plan d'actions est qualifié de conséquent, avec une attention particulière portée à la ressource en eau et à la biodiversité.

Le Préfet recommande toutefois d'apporter certains compléments au dossier. Il invite à intégrer une carte des zones d'accélération pour les énergies renouvelables, à développer des actions sur le stockage et la distribution d'énergie, ainsi qu'à réduire l'empreinte du numérique. Il rappelle également l'importance de prendre en compte les évolutions récentes des politiques nationales, comme le Plan national d'adaptation au changement climatique, et d'adapter le PCAET à la trajectoire climatique de référence.

Par ailleurs, il suggère de renforcer le lien entre le diagnostic, la stratégie et le plan d'action, afin de mieux justifier les choix opérés et de prioriser les actions selon leur impact. Il encourage également à élargir la gouvernance du projet en associant davantage de partenaires et en pérennisant la participation de tous les acteurs du territoire. Enfin, il rappelle les obligations de suivi et d'évaluation du plan, notamment sa publication, son enregistrement sur la plateforme ADEME, et la réalisation d'un rapport d'évaluation après trois ans. L'annexe technique transmise par la DREAL a été reprise de manière détaillée dans un fichier dédié, afin d'en faciliter la prise en compte. Ce document permettra d'apporter des réponses précises aux recommandations formulées. L'avis reçu le 29 août 2025 est joint en annexe 3 du présent mémoire.

| N° | Thématique concernée                | Remarques formulées par la REGION                                                                                                                                                                                                      | Type d'avis                |
|----|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| 1  | Eléments généraux                   | Objectifs du PCAET sont cohérents avec ceux du SRADDET, notamment en matière de réduction des consommations énergétiques, de développement des énergies renouvelables et de diminution des émissions de gaz à effet de serre.          | Observation/recommandation |
| 2  | Eléments généraux                   | Priorités régionales en matière de transition énergétique et écologique bien intégrées dans le projet.                                                                                                                                 | Observation/recommandation |
| 3  | Bâtiment / Habitat                  | Politique de rénovation énergétique bien engagée, avec des dispositifs tels que les OPAH et le Pacte Territorial France Rénov, et des objectifs chiffrés ambitieux à l'horizon 2050.                                                   | Observation/recommandation |
| 4  | Mobilités                           | Volet mobilité du PCAET est en phase avec la stratégie régionale, incluant des actions pour limiter l'autosolisme, favoriser les mobilités douces et collectives, et développer les motorisations alternatives.                        | Observation/recommandation |
| 5  | Agriculture / Alimentation          | Prise en compte les enjeux agricoles dans le projet, en valorisant les pratiques vertueuses, l'économie circulaire, la séquestration de CO <sub>2</sub> et le développement des filières bois locales.                                 | Observation/recommandation |
| 6  | Adaptation au changement climatique | Bonne intégration des enjeux liés à l'adaptation au changement climatique, notamment à travers des actions en faveur de la préservation de la biodiversité, de la ressource en eau et de la lutte contre l'artificialisation des sols. | Observation/recommandation |

| N° | Thématique concernée                | Remarques formulées par la DREAL                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Type d'avis                |
|----|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| 1  | Eléments généraux                   | Bonne articulation du PCAET avec le SCoT et le PLUi-H, notamment via le PADD => veiller à ce que le PLUH-I soit bien compatible avec le PCAET.                                                                                                                                                                                           | Observation/recommandation |
| 2  | Eléments généraux                   | Références aux autres plans et démarches : mention systématique de l'édition concernée conseillée (par exemple : "SNBC2" ou "projet de SNBC3"), afin d'assurer une meilleure précision et clarté.                                                                                                                                        | Observation/recommandation |
| 3  | Eléments généraux                   | Références pertinentes à d'autres démarches : SAGE, PPR, SDIRVE, etc.                                                                                                                                                                                                                                                                    | Observation/recommandation |
| 4  | Eléments généraux                   | BEGES non intégré dans le PCAET - à actualiser                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Observation/recommandation |
| 5  | Complétude et qualité du PCAET      | PCAET complet vis-à-vis des pièces demandées réglementairement.                                                                                                                                                                                                                                                                          | Observation/recommandation |
| 6  | Complétude et qualité du PCAET      | Ensemble lisible, plutôt pédagogique et compréhensible.                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Observation/recommandation |
| 7  | Complétude et qualité du PCAET      | Appropriation manifeste de l'exercice – effort salué sur l'actualisation du document en lien avec les évolutions réglementaires et les données disponibles les plus récentes.                                                                                                                                                            | Observation/recommandation |
| 8  | Complétude et qualité du PCAET      | Structuration et présentation soignées des documents mais articulation peu lisible entre diagnostic, stratégie et plan d'action. Exemple, pour illustrer les objectifs stratégiques il aurait été plus pertinent de mentionner les actions retenues plutôt que des actions potentielles que nous ne retrouvons pas dans le plan d'action | Observation/recommandation |
| 9  | Adaptation au changement climatique | Identification pertinente des aléas pouvant impacter le territoire à l'avenir => analyse en cohérence avec la TRACC                                                                                                                                                                                                                      | Observation/recommandation |
| 10 | Adaptation au changement climatique | Précision attendue sur le niveau de sensibilité à l'exposition aux aléas – référence à la description actuelle ou projetée                                                                                                                                                                                                               | Observation/recommandation |
| 11 | Adaptation au changement climatique | Pleine intégration des enjeux de biodiversité à saluer                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Observation/recommandation |
| 12 | Adaptation au changement climatique | Objectifs de réduction des GES pour la mobilité ambitieux.                                                                                                                                                                                                                                                                               | Observation/recommandation |

|    |                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                            |
|----|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| 13 | Adaptation au changement climatique  | Ressources en eau : forte volonté de reconquête de la qualité de l'eau.                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Observation/recommandation |
| 14 | Adaptation au changement climatique  | Initiative à souligner concernant l'action Eau.5 : Intégration réussie de dispositions dans le PLUi-H                                                                                                                                                                                                                                                                 | Observation/recommandation |
| 15 | Agriculture / Alimentation           | Efficacité réelle des études des actions de sensibilisation : les actions seront-elles suffisantes pour l'atteinte des objectifs du secteur agricole ?                                                                                                                                                                                                                | Observation/recommandation |
| 16 | Agriculture / Alimentation           | Enjeu bien identifié autour des actions d'information et de formation sur la préservation des haies ; orientation souhaitée vers une gestion durable, une labellisation et un alignement avec les objectifs régionaux de transition écologique.                                                                                                                       | Observation/recommandation |
| 17 | Agriculture / Alimentation           | Enjeu sur les actions d'information et de formation relative à la préservation des haies est bien présent. Implication attendue de Cholet Agglomération dans le développement d'une filière de valorisation durable et locale du bois de haie, comme étant source de motivation pour les agriculteurs et agricultrices pouvant bénéficier de revenus complémentaires, | Observation/recommandation |
| 18 | Agriculture / Alimentation           | Nécessité de préciser le calendrier de mise en œuvre du PAT et d'articuler les actions AGRI.2 et AGRI.4                                                                                                                                                                                                                                                               | Observation/recommandation |
| 19 | Agriculture / Alimentation           | Action Agri.5, initiative prometteuse pour stimuler la consommation locale. Nécessite des supports variés, y compris numériques, afin d'atteindre un large public.                                                                                                                                                                                                    | Observation/recommandation |
| 20 | Agriculture / Alimentation           | Inscription nécessaire des actions en faveur de l'agriculture biologique dans le plan Ambition Bio 2027 et le PSN 2023-2027 (18% de surfaces cultivées en bio visés d'ici 2030)                                                                                                                                                                                       | Observation/recommandation |
| 21 | Agriculture / Alimentation           | Mobilisation encore limitée du secteur agricole, malgré son poids dans les émissions territoriales. Les actions proposées restent centrées sur la sensibilisation, alors que les attentes portent sur des leviers plus opérationnels et engageants. => Démarche plus active attendue par l'Etat                                                                       | Observation/recommandation |
| 22 | Atténuation du changement climatique | Démarche analytique approfondie du potentiel de développement des EnR avec intégration du coût des investissements et des matrices AFOM.                                                                                                                                                                                                                              | Observation/recommandation |
| 23 | Atténuation du changement climatique | Cartographie des zones d'accélération dans le PCAET requise au titre de l'article L.141-5-3 du Code de l'énergie et rendue obligatoire par l'article L.229-26 II.2° bis du Code de l'environnement.                                                                                                                                                                   | Demande de complément      |

|    |                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                            |
|----|--------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| 24 | Atténuation du changement climatique | Perspectives de développement du réseau électrique à approfondir.                                                                                                                                                                                                                              | Demande de complément      |
| 25 | Atténuation du changement climatique | Analyse pertinente de la séquestration carbone avec une approche des stocks et des flux.                                                                                                                                                                                                       | Observation/recommandation |
| 26 | Atténuation du changement climatique | Au regard du bilan de flux de carbone relatif au sol négatif, l'État attend un engagement particulier de Cholet Agglomération en ce qui concerne le ZAN                                                                                                                                        | Observation/recommandation |
| 27 | Atténuation du changement climatique | Considération de plusieurs scénarios (tendanciel et réglementaire) intéressante.                                                                                                                                                                                                               | Observation/recommandation |
| 28 | Atténuation du changement climatique | Objectifs présentés ambitieux et « tendant vers » la neutralité carbone d'ici 2050, répondant globalement aux objectifs nationaux.                                                                                                                                                             | Observation/recommandation |
| 29 | Bâtiment / Habitat                   | Cohérence affirmée entre le PCAET et le PLH.                                                                                                                                                                                                                                                   | Observation/recommandation |
| 30 | Bâtiment / Habitat                   | Réelle ambition d'amplification de la rénovation de l'habitat affichée.                                                                                                                                                                                                                        | Observation/recommandation |
| 31 | Bâtiment / Habitat                   | Référence de l'action de RES.1 à prévoir au Pacte Territorial France Rénov' (participe directement au financement d'actions de sensibilisation) - Informer les ménages du territoire au regard des dispositifs d'accompagnement et financiers dédiés à la rénovation énergétique des logements | Observation/recommandation |
| 32 | Bâtiment / Habitat                   | Action RES.2 : Communication proactive auprès des propriétaires à prévoir – (qui doivent être à l'initiative de la demande d'exonération comme le précise le CGI).                                                                                                                             | Observation/recommandation |
| 33 | Bâtiment / Habitat                   | Indicateur T0 de l'action RES.4 à sourcer (nombre de logements réhabilités par les OPAH, par les aides de l'ANAH ou les maisons individuelles construites depuis la RT2005 )                                                                                                                   | Observation/recommandation |
| 34 | Biodiversité                         | Forte volonté de reconquête de la biodiversité affirmée dans le PCAET.                                                                                                                                                                                                                         | Observation/recommandation |
| 35 | Biodiversité                         | Action Bio.12 : davantage une condition aux autres actions qu'une action en soi. A mettre en cohérence avec les autres actions, par exemple la Bio 2.4.                                                                                                                                        | Observation/recommandation |
| 36 | Biodiversité                         | Action Bio2.4 : Partenariat avec la filière arboricole locale – opportunité de structuration territoriale et de valorisation des circuits courts.                                                                                                                                              | Observation/recommandation |
| 37 | Biodiversité                         | Action Bio.7 : une synergie pourrait être envisagée avec l'OFB                                                                                                                                                                                                                                 | Observation/recommandation |
| 38 | Biodiversité                         | Calendrier tardif pour le lancement de l'action Bio 18 (2030) - Définir la trame noire de Cholet Agglomération ; intégration souhaitable dans le PLUi-H.                                                                                                                                       | Observation/recommandation |

|    |                                                |                                                                                                                                                                                                                       |                            |
|----|------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| 39 | Biodiversité                                   | Articulation pertinente avec le PLUi-H sur l'identification des arbres remarquables ; opportunité d'élargir le travail aux linéaires de haies bocagères et autres éléments naturels à préserver.                      | Observation/recommandation |
| 40 | Concertation, cadre partenarial et gouvernance | Valorisation de l'animation territoriale comme levier stratégique, avec un ancrage organisationnel clair au niveau de la direction générale.                                                                          | Observation/recommandation |
| 41 | Concertation, cadre partenarial et gouvernance | Impact positif sur la santé clairement valorisé pour donner de l'intérêt au PCAET auprès de différents acteurs.                                                                                                       | Observation/recommandation |
| 42 | Concertation, cadre partenarial et gouvernance | Rôle de chef de file de Cholet Agglomération encore à clarifier, notamment pour embarquer les acteurs socio-économiques dans des actions collectives.                                                                 | Observation/recommandation |
| 43 | Concertation, cadre partenarial et gouvernance | Leadership local sur les enjeux PCAET nécessitant une synergie avec les parties prenantes spécialisées ou directement concernés pour maintenir une dynamique et obtenir des effets significatifs sur les sujets PCAET | Observation/recommandation |
| 44 | Consommation énergétique                       | Objectifs généraux de réduction de la consommation énergétique en accord avec les objectifs régionaux et nationaux. Ambitions prudentes sur le secteur agricole et industriel - effort renforcé sur la mobilité.      | Observation/recommandation |
| 45 | Déchets                                        | Actions sur cette thématique plutôt matures.                                                                                                                                                                          | Observation/recommandation |
| 46 | Déchets                                        | Nombreuses actions sur les déchets, sans objectif chiffré associé pour ce secteur. A préciser.                                                                                                                        | Observation/recommandation |
| 47 | Diagnostic                                     | Diagnostic complet, par secteurs, avec des éléments d'analyses plutôt poussés (double approche cadastrale et gravitaire de la mobilité, résilience alimentaire du territoire).                                        | Observation/recommandation |
| 48 | Diagnostic                                     | Volontarisme de Cholet Agglomération dans le Projet PCAET à travers des objectifs stratégiques ambitieux                                                                                                              | Observation/recommandation |
| 49 | Diagnostic                                     | Sources des données mentionnées en début de diagnostic : une bonne pratique à poursuivre.                                                                                                                             | Observation/recommandation |
| 50 | EnR                                            | Positionnement prudent sur le solaire ; orientation stratégique marquée en faveur de l'éolien ; six actions identifiées pour le développement des différentes ressources EnR.                                         | Observation/recommandation |
| 51 | EnR                                            | Encouragement à développer le mix énergétique avec l'élaboration d'un SDEnR en parallèle du PCAET et de l'expérimentation d'autoconsommation collective.                                                              | Observation/recommandation |
| 52 | Indicateurs                                    | Effort de rationalisation à faire dans le choix des indicateurs.                                                                                                                                                      | Observation/recommandation |
| 53 | Indicateurs                                    | Absence de T0 et d'objectif à échéance pour toutes les actions. Certains objectifs à échéance sont incohérents (ex M.2 : objectif à échéance = 0 alors que T0 = 11506 trajets en covoiturage ; idem M8).              | Observation/recommandation |

|    |                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                            |
|----|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| 54 | Indicateurs    | Difficulté d'analyse de l'impact réel de l'action vis-à-vis des objectifs visés avec certains indicateurs (nombre d'animations ; nombre de personnes sensibilisées, etc.). Indicateurs pertinents sur certaines actions de sensibilisation (ex. Agri1.2 : linéaire de haie ; nombre d'agriculteurs sollicitant une subvention). | Observation/recommandation |
| 55 | Indicateurs    | Modalités de recueil et de suivi des indicateurs non précisés                                                                                                                                                                                                                                                                   | Observation/recommandation |
| 56 | Indicateurs    | Calendrier général de mise en œuvre des actions à préciser.                                                                                                                                                                                                                                                                     | Observation/recommandation |
| 57 | Indicateurs    | Suivi des actions facilité par l'utilisation de l'outil PROSPER                                                                                                                                                                                                                                                                 | Observation/recommandation |
| 58 | Mobilités      | Prise en compte des enjeux prioritaires de l'État sur la mobilité ; stratégie cohérente avec les orientations du SRADDET.                                                                                                                                                                                                       | Observation/recommandation |
| 59 | Mobilités      | Pertinence des actions visant le développement des modes alternatifs et la réduction de l'autosolisme (schéma de liaisons douces, développement d'infrastructures et de services de covoiturage et d'autopartage, accompagnement au changement de comportements, etc.)                                                          | Observation/recommandation |
| 60 | Mobilités      | Niveau d'ambition à renforcer sur certaines fiches actions pour répondre aux objectifs sectoriels en matière de mobilité.                                                                                                                                                                                                       | Observation/recommandation |
| 61 | Mobilités      | Point de vigilance : Fiche action M.8 relève plus du diagnostic que d'engagement nouveau                                                                                                                                                                                                                                        | Observation/recommandation |
| 62 | Mobilités      | Point de vigilance : veiller à ce que les nouveaux aménagements prennent place sur des surfaces déjà artificialisées                                                                                                                                                                                                            | Observation/recommandation |
| 63 | Mobilités      | Élargissement conseillé aux vélos non électriques ; inclusion d'accessoires tels que les antivols pour toucher un public plus large et favoriser l'inclusion sociale.                                                                                                                                                           | Observation/recommandation |
| 64 | Mobilités      | Lien à clarifier entre certaines actions (ex. M5 et M10) pour renforcer la cohérence du dispositif.                                                                                                                                                                                                                             | Observation/recommandation |
| 65 | Plan d'actions | Corpus d'actions important avec des thématiques variées reprenant les 8 secteurs réglementaires.                                                                                                                                                                                                                                | Observation/recommandation |
| 66 | Plan d'actions | Structuration en fiches actions nombreuses, nécessitant un dispositif de pilotage explicite pour en garantir la lisibilité et l'efficacité.                                                                                                                                                                                     | Observation/recommandation |
| 67 | Plan d'actions | Actions de dimensions inégales ; leur choix et leur classement sont insuffisamment explicités.                                                                                                                                                                                                                                  | Observation/recommandation |
| 68 | Plan d'actions | Bilan global du plan d'action (p.183) : mise en évidence d'une forte présence d'actions de sensibilisation et d'études (près d'un quart du total). Potentiel de transformation des pratiques par le partage de savoirs et de compétences durables.                                                                              | Observation/recommandation |
| 69 | Plan d'actions | Nombreuses actions déjà engagées, parfois depuis plusieurs années, sans re-questionnement de leur capacité à atteindre les objectifs stratégiques.                                                                                                                                                                              | Observation/recommandation |

|    |                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                            |
|----|-----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| 70 | Plan d'actions        | Insuffisance de moyens humains et/ou financiers dédiés pour plusieurs actions. Manque de visibilité sur le budget global. Incohérences ponctuelles entre les montants alloués aux actions macro et leurs sous-actions.                                                                               | Observation/recommandation |
| 71 | Plan d'actions        | Fiches actions structurées et détaillées (cibles, articulation, cadre réglementaire, échéances, complexité, parties prenantes, ressources, indicateurs), mais complétude variable selon les fiches ; pictogrammes en début de fiche à expliciter.                                                    | Observation/recommandation |
| 72 | Plan d'actions        | Présentation financière à clarifier : absence de distinction entre coûts totaux et coûts annuels.                                                                                                                                                                                                    | Observation/recommandation |
| 73 | Production EnR        | Objectifs de production d'EnR en accord avec ceux du SRADDET.                                                                                                                                                                                                                                        | Observation/recommandation |
| 75 | Production EnR        | Absence de certains objectifs réglementaires (cf article L229-26 du code de l'environnement) : Valorisation du potentiel de récupération de chaleur des datacenters, Développement du stockage et optimisation de la distribution d'énergie, Réduction de l'empreinte environnementale du numérique. | Demande de complément      |
| 76 | Production EnR        | Projet de mix énergétique exprimé au conditionnel. Portage politique à clarifier                                                                                                                                                                                                                     | Observation/recommandation |
| 77 | Qualité de l'air      | Conformité réglementaire assurée avec la mise en œuvre du PAQA exigé par le Code de l'environnement (art. L.229-26, II, 3°).                                                                                                                                                                         | Observation/recommandation |
| 78 | Qualité de l'air      | Diagnostic « qualité de l'air » complet et détaillé - Approche par polluant et par secteur                                                                                                                                                                                                           | Observation/recommandation |
| 79 | Qualité de l'air      | Analyse approfondie des niveaux de pollution et des scénarios d'impact : la mise en place d'une ZFE n'a pas été retenue, les effets attendus ne justifient pas une telle mesure à ce stade.                                                                                                          | Observation/recommandation |
| 80 | Qualité de l'air      | Phrase page 23 à expliciter : « Certaines mesures/actions de lutte contre le changement climatique (car destinées à limiter les émissions de gaz à effet de serre émises) peuvent avoir des effets négatifs sur la qualité de l'air. »                                                               | Observation/recommandation |
| 81 | Qualité de l'air      | Existence d'objectifs stratégiques et opérationnels sur la réduction des polluants atmosphériques                                                                                                                                                                                                    | Observation/recommandation |
| 82 | Qualité de l'air      | Présence d'un graphique avec des objectifs obsolètes pouvant porter à confusion chez des lecteurs (page 144)                                                                                                                                                                                         | Observation/recommandation |
| 83 | Qualité de l'air      | Identification claire des fiches action relatives au PAQA.                                                                                                                                                                                                                                           | Observation/recommandation |
| 84 | Séquestration Co2     | Bonne identification des gisements principaux : l'agroforesterie, les haies et les sols par l'adaptation des pratiques culturales notamment. Logiquement, le sujet ressort dans les fiches « Agri »                                                                                                  | Observation/recommandation |
| 85 | Tertiaire / Industrie | Objectifs insuffisamment ambitieux pour garantir une décarbonation complète du secteur résidentiel et tertiaire à l'horizon 2050, en décalage avec les trajectoires régionales et nationales.                                                                                                        | Observation/recommandation |
| 87 | Tertiaire / Industrie | Efforts sur le secteur industriel et agricole prudents (en deçà de ceux du SRADDET)                                                                                                                                                                                                                  | Observation/recommandation |

|    |                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                            |
|----|-------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| 88 | Tertiaire / Industrie   | Absence de précisions sur les moyens concrets pour atteindre les objectifs de réduction des polluants.                                                                                                                                                                                        | Observation/recommandation |
| 89 | Tertiaire / Industrie   | Action Ind.2 (Faire preuve d'exemplarité dans l'aménagement des zones d'activités) : démarche intéressante et structurante, fondé sur une logique ERC. Il serait utile de préciser davantage les intentions, les moyens et les conditions de réussite de la démarche.                         | Observation/recommandation |
| 90 | Tertiaire / Industrie   | Faible inscription de l'action PB.2 dans une logique de réduction des énergies fossiles.                                                                                                                                                                                                      | Observation/recommandation |
| 91 | Tertiaire / Résidentiel | Objectif de 10% d'économie d'énergie annuel – approche prudente. Frais d'exploitation liés à la maintenance des BACS – anticipation perfectible. Allocation de 0,2 ETP pour 72 sites – mobilisation jugée limitée au regard de la dépendance des performances à la qualité de l'exploitation. | Observation/recommandation |